



Irrigation et lutte contre le gel – Cône de la Salentze – Saillon

Pour le **31 mai 2022**, nous demandons aux propriétaires de conduites privées de contrôler le bon état de leurs installations et de fermer les vannes et robinets.

Nous rappelons qu'il est strictement interdit d'utiliser les vannes des conduites principales, propriétés du réseau d'irrigation.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Saillon, le 20 mai 2022.

ADMINISTRATION COMMUNALE